

Conseil de Quartier « le village »
Compte-rendu N°6
Réunion du 19 septembre 2018

Etaient présents :

Stéphane Lambert, Conseiller Municipal, délégué à la démocratie participative,
Marouen Touibi, Conseiller Municipal, référent du conseil du Village,
Delphine Beaufils, présidente,
Magali Kefi, vice-présidente,
Nathalie Tchekov-Bonn, secrétaire,
Nathalie Privé, membre élu,
Guy Huguet, membre élu,
Michèle Cambron, représentante du conseil des seniors,
En attente de nomination, représentant du secteur associatif,
En attente de nomination, représentant du secteur économique,

Absents, excusés :

Laurent Renevier, membre élu,
Gaël Boulet, représentant du conseil des jeunes,

Ordre du jour :

1. Travaux dans le quartier :

- **Aménagement square du cèdre :**
- **Stationnement rue Albert Richet :**

2. Retour sur l'utilisation de produits phytosanitaires sur les trottoirs

3. Animations 2018/2019

- **Décoration de Noël dans le village,**
- **Fête des voisins 31 mai 2019 ,**
- **Vide grenier et village des saveurs,**

4. Suivi du tableau des questions

5. Questions diverses

1. Retour sur les travaux dans le quartier :

- Aménagement square du cèdre

Les membres du conseil ont constaté que les véhicules ne stationnent plus sur la piste cyclable depuis la pose de la bordure, ce qui réduit également la vitesse sur cette petite portion de la rue de Villacoublay. Les résidents de la RPA regrette de ne plus pouvoir emprunter le trottoir, leur permettant d'arriver sans détour par le parc, aux commerces.

- Stationnement rue Albert Richet (stationnement devant les entrées de garage)

Le conseil aurait souhaitait être informé en amont du démarrage des travaux ainsi que du tracé des emplacements.

L'arrêté municipal a été apposé sur des barrières le 11 septembre pour annoncer la réalisation du marquage au sol le 13 et 14 septembre. La société a commencé à intervenir le mercredi 12 après-midi sur le côté pair, où les emplacements n'existaient pas. Les travaux ont commencé avec un jour d'avance.

Après quelques semaines de mise en place de ce stationnement, les habitants de la rue Richet ne sont pas pleinement satisfait. Les places sont très souvent occupées par des habitants des immeubles voisins qui stationnent parfois le week end complet et pendant l'heure du déjeuner les places sont occupés par les clients du Saint Ex et de la brasserie. L'avantage principal est la possibilité de circuler sur le trottoir. Actuellement un véhicule inconnu dans la rue Richet est stationné depuis 10 jours sur un emplacement, la police a été informé, est venu constaté et va prendre les mesures nécessaires.

2. Retour sur l'utilisation de produits phytosanitaires sur les trottoirs

Marouen Touibi nous confirme que les produits utilisés ne sont pas chimiques mais organiques.

Le contrat avec le prestataire actuel s'arrête en fin d'année, un nouvel d'offre va être lancé pour une mise en place en 2019. L'équipe municipal refuse l'utilisation de produits tel que le glyphosate et souhaite s'orienter sur des produits non toxiques.

3. Animations 2018/2019

- Décoration de Noel dans le village, relancer Frédéric

Les commerçants du village ne veulent plus des sapins devant leur boutique, Marouen nous indique qu'ils doivent en informer le service économique de la ville.

Un mail a été envoyé à Frédéric Hucheloup le 4 mars et le 22 septembre pour que le sapin illuminé soit installé dans le square du cèdre pendant les fêtes de Noel.

- Fête des Véliziens (ex fête des voisins) 31 mai 2019,

La fête des voisins est programmée le vendredi 31 mai 2019. Comme cette fête est devenu la fête des Véliziens, est-il possible de la positionner un autre vendredi car le 31 est le week end de l'ascension en 2019.

- Vide grenier et village des saveurs,

Le vide grenier va être déplacé le dimanche afin d'avoir plus de monde. Le village des saveurs va être arrêté car il ne remporte pas un vif succès.

4. Suivi du tableau des questions

Le tableau des questions va être mis à jour pour la prochaine réunion

5. Questions diverses

- Les véhicules du garage Audi stationnent en continue sur le parking avenue Louis Breguet. Les habitants du quartier ne trouvent pas de place facilement. La mairie peut elle demander à Audi de garer leur véhicules dans l'enceinte de leur concession.
- Remplacement des lampadaires rue Albert Richet ou entretien en peinture.
Stéphane Lambert rappelle que remplacement des lampadaires de la ville est budgété sur 8 ans. Il est donc bien prévu de les remplacer
- Un marquage au zone 30 est demandé dans la rue Richet pour ralentir les véhicules.
- Les bornes Autolib vont être mises à disposition des usagers de véhicules électriques dans les quartiers de la ville (mail, Mozart et Exelmans).

La prochaine réunion du conseil de quartier : le 21/11/2018 à **20h30** en salle Neptune à la Mairie. Le compte rendu sera pris en charge par Magali Kefi

Delphine Beaufils
Présidente